

Nom & adresse du service de police ou de gendarmerie

COMMISSARIAT DE POLICE
25, rue Guérin-Leroux

AVIS DE RÉTENTION D'UN PERMIS DE CONDUIRE

(Art. L. 224-1 du code de la route)

N° tél : 04

Exemplaire à remettre au contrevenant sur ses informations

1 Autorité décidant la mesure de rétention

nom : 475
qualité : APS

prénom : Brigadier Chef
numéro du procès-verbal :

2 Date, heure et lieu de la mesure portant interdiction de conduire

date : 06 04 14
heure : 07 h 40

lieu : 26 rue Guérin Leroux
Stello Fontenay sous Bois

3 Motif de la décision de rétention immédiate

- > état d'ivresse manifeste
- > refus de se soumettre aux dépistages et aux vérifications
- > conduite sous l'empire d'un état alcoolique
- > dépistage positif par éthylotest
 - catégorie A
 - catégorie B
- > mesure par éthylomètre
 - 1^{er} contrôle 0,77 mg/l air expiré le 06.04.14 à 07h00
 - 2^e contrôle 0,77 mg/l air expiré le 06.04.14 à 07h30
- > prélèvement sanguin (taux d'alcool) g/l de sang

> dépassement de la vitesse maximale autorisée de 40 km/h ou plus

vitesse limitée à km/h

vitesse enregistrée à km/h

le à

vitesse retenue km/h

appareil de contrôle de vitesse

marque

type

4 Renseignements sur le conducteur ou l'accompagnateur

nom : prénom : M^{me} M^{me}
date : lieu de naissance :

5 Renseignements sur le permis de conduire

délivré par : S/P

date de délivrance :

numero de permis :

6 Infractions connexes

8 Service détenteur du permis

CSP Fontenay sous Bois

7 Mesures d'immobilisation

oui non

9 Clôture

Visa de l'agent vérificateur

Signature de l'auteur de l'infraction